

De l'utilité sémantique des déterminants : appoints caractérisant et enjeux¹

KEI Joachim

Université Alassane Ouattara

jkeijo@yahoo.fr

0009-0005-2176-8646

&

GBAMELE Anne-Marie Salomé

Université Alassane Ouattara

salomegbamele2019@gmail.com

0009-0002-7907-1903

DOI : <https://doi.org/10.55595/CAR021230202402>

Reçu : 10/10/2024 **Accepté** : 22/12 / 2024, **Publié** : 30/12/2024

***Financement** : L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*

***Conflit d'intérêts** : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.*

Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec un taux de 10 %

Résumé: La question du déterminant en tant que modificateur du nom est une hypothèse qui mérite d'être prouvée. En fait, des spécificités dans l'actualisation du nom permettent de qualifier le nom comme le ferait un adjectif. Cela concerne aussi bien les déterminants définis que les déterminants indéfinis. Le conditionnement énonciatif des déterminants permet aussi de préciser le substantif et de concevoir un univers lexical plus complet. Il faut apprécier la diversité du rôle joué par le déterminant dans la qualification ou la caractérisation nominale afin de comprendre leur importance grammaticale et linguistique. A la vérité, le rôle du déterminant dans le discours est plus étendu qu'on le pense.

Mots-clés : Déterminant, caractérisation, énonciation, nom, linguistique.

The semantic utility of determinants: characterizing appoints and issues

Abstract: The question of the determiner as a modifier of the noun is a hypothesis that deserves to be proven. In fact, specificities in the updating of the noun make it possible to qualify the noun as an adjective would. This concerns both defined determiners and indefinite determiners. The

¹ Comment citer cet article : KEI J., GBAMELE A-M S.,(2024) « De l'utilité sémantique des déterminants : appoints caractérisant et enjeux », 03(02), pp.24-35.

enunciative conditioning of determiners also makes it possible to specify the noun and to design a more complete lexical universe. We must appreciate the diversity of the role played by the determiner in the nominal qualification or characterization in order to understand their grammatical and linguistic importance. In truth, the role of the determinant in discourse is more extensive than we think.

Keywords: Determinant, characterization, enunciation, name, linguistics.

0.INTRODUCTION

Le déterminant est considéré traditionnellement comme une partie du discours permettant d'actualiser le nom. Il est défini comme « le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé » (M. Riegel et al., 2004, p. 151). Cette relation avec le nom lui permet de donner non seulement une réalité normative au nom, mais surtout de l'actualiser. Dans cette perspective, les déterminants se présentent comme des actualisateurs de noms grâce auxquels la notion de « virtuel » devient « actuel » dans la pratique langagière. Ainsi, « pour devenir un terme de la phrase, un concept doit être actualisé » (C. Bally, 1965, pp. 82-83). Actualiser un concept, c'est l'identifier à une représentation réelle du sujet parlant. Le déterminant a donc pour rôle principal de participer à l'actualisation d'un nom, c'est-à-dire d'annoncer que ce nom n'est pas virtuel, mais qu'il est en relation avec un référent. Ce rôle ne saurait suffire. Le déterminant ne peut plus être considéré comme une simple mise en fonctionnement du nom. Il le précise et l'ajoute à sa charge lexicale et référentielle. C'est ce que Riegel et les autres indiquent en ces termes :

« sémantiquement, les déterminants participent à l'actualisation du nom : ils assurent son passage de la langue dans le discours, tout en formant avec lui des expressions référentielles qui désignent des occurrences particulières de la notion attachée lexicalement au nom » (2004, p. 152)

Nous voulons montrer, dans cette contribution, la dynamique sémantique et référentielle du déterminant agissant comme un caractérisant discursif. Le rôle de la caractérisation

« est de représenter à notre jugement et à notre sensibilité êtres, choses, idées, avec tous les caractères qui marquent leur nature intérieure et extérieure, tels que nous les apercevons, caractères qui marquent leur permettent non seulement de les reconnaître, mais de les juger et de les apprécier, de les goûter ou de les haïr, de les vouloir ou de les rejeter » (F. Brunot, 1965), pp. 577-578).

Ainsi, le déterminant ne fait pas qu'accompagner syntaxiquement le nom, il faudra le prouver. À partir de la grammaire énonciative qui situe les circonstances et les conditions d'énonciation, nous ferons l'analyse des appoints sémantiques dans les déterminants. Ensuite, nous dégagerons les enjeux grammaticaux et linguistiques de cette nouvelle approche du déterminant qui permet de leur accorder un peu plus de valeur et d'usage.

1. L'analyse des appoints sémantiques dans les déterminants

Les déterminants, dans leur actualisation, charrient des données sémantiques à rechercher dans la dynamique énonciative et référentielle du nom. Ce sont des appoints sémantiques existant aussi bien dans les déterminants définis que dans les déterminants indéfinis.

1.1 L'appoint sémantique dans la détermination définie

Le caractère défini est une caractérisation nominale spécifique, identifiable. Il existe quatre sortes de déterminants qui indiquent que le nom est défini. Nous avons l'article défini, l'adjectif possessif, l'adjectif démonstratif, l'adjectif numéral.

Exemples :

- 1- Et **les** statuettes qui sont à l'église, qu'est-ce que tu crois ? Ce sont des fétiches habités par leurs Génies. (*La Carte d'identité*, p. 88)²
- 2- D'abord, Assié Bosson, qui est **le** méchant génie de la forêt. (p. 11)
- 3- Ablé, la plus grande féticheuse, la plus ravissante, la plus célèbre, Ablé, la grande Ablé.... Elle était entourée de **ses** apprentis sorciers, **ses** sorcières, **ses** féticheurs et **ses** féticheuses à initier. (La carte, p. 84)
- 4- La diabolique machine était en train de tout détruire, de tout déséquilibrer. **Cette** belle harmonie de la nature et des hommes, **cette** belle harmonie va être enterrée sous les dents monstrueuses de la monstrueuse machine. (p. 102)
- 5- Gardes, amenez-le à la « cellule de la vérité », matez-le jusqu'à ce qu'il entende raison. **Cet** imbécile de raisonneur, de rebelle nègre, s'il était innocent, maintenant il ne l'est plus. (p. 45)
- 6- Voici **quatre** jours, **quatre** nuits, **quatre** lune (...) **Sept** jours de méditation. (p. 19)

Dans les exemples 1 et 2, les déterminants définis sont précisément des articles définis « les » et « le » ; « les » actualisant « statuettes » le place dans une approche énonciative. Le locuteur indique les statuettes « qui sont à l'église ». Elles sont définies pour se démarquer d'autres statuettes. En effet, l'article défini précise le type de statuette, et cet appoint référentiel participe à sa désignation.

² Cet exemple comme les autres exemples dans ce travail sont extrait du roman d'Adiaffi (2002)

Dans l'exemple 2, « le » détermine « génie de la forêt ». On montre ici l'unicité du génie, on le spécifie.

Assié Bossou, le génie de la forêt → Assié Bossou, le seul génie de la forêt

Dans l'exemple 3, l'adjectif possessif sous la forme « ses » détermine le nom grâce à « un autre être auquel il est relié par un lien de possession » (A. Souché et J. Grunenwald, 1966, p. 180). On augmente ses valeurs sémantiques, « sa perception ». Observons :

On pose le parallèle sémantique suivant :

ses apprentis sorciers, → les apprentis sorciers d'Ablé

ses sorcières → les sorciers d'Ablé

ses féticheurs et → les féticheurs d'Ablé

ses féticheuses → les féticheuses d'Ablé.

Le complément de nom révélé par l'adjectif possessif permet de caractériser les noms par la précision de la personne qui les possède. Il est postposé au nom « qu'il détermine et dont il restreint l'extension ». (M. Riegel et al. 2004, p. 187) Dans cette mesure, le déterminant joue un rôle de précision de l'élément actualisé. Les exemples 4 et 5 présentent le déterminant démonstratif comme montrant le nom à travers le temps ou l'espace. Ainsi, « cette » (exemple 4) est une précision de « belle harmonie de la nature et des hommes » dans le temps, c'est-à-dire dans le passé. L'usage de « cette » sert à renforcer ce rôle du déterminant démonstratif « cette ». Néanmoins, avec « cet » (exemple 5) caractérisant « imbécile », on précise le nom dans l'espace à travers une identification énonciative.

Cet imbécile → l'imbécile de « rebelle nègre ».

Le déterminant démonstratif agit aussi comme une modification nominale à valeur adjectivale comme nous l'avons constaté avec l'adjectif possessif. Dans l'exemple 6, la détermination concerne l'adjectif cardinal qui fonctionne comme une précision du nom « en indiquant le nombre qu'il constitue » (A. Souché et J. Grunenwald, 1966, p. 180). Cette indication du nom le spécifie, ici, « jours », « nuits », « lune » et « jours de médication » par « quatre » ou sept. Les déterminants numériques cardinaux permettent de se référer au nombre des noms. Ces nombres fonctionnent comme des appoints sémantiques et référentiels. Les déterminants indéfinis sont aussi concernés, contre toute logique.

1.2 L'appoint sémantique dans la détermination indéfinie

La détermination indéfinie est un mode de modification du nom à partir de son aspect insaisissable du point de vue énonciatif. Le locuteur ne fournit pas tous les indices de reconnaissance ou d'identification du nom en question. La détermination par le déterminant peut se réaliser en « exprimant son caractère indéterminé (ce qui est encore une manière de le déterminer » (A. Souché et J. Grunenwald, 1966, p. 180). Les déterminants indéfinis, par leur nature, permettent de procéder à une identification spécifique des noms.

Ils leur apportent, par ce canal, un appoint dans leur caractérisation. L'indétermination caractérisante se retrouve dans le partitif, les adjectifs indéfinis et l'article indéfini.

Exemples :

- 7- **Du** sel, **de** l'encens, **de** l'huile rouge (...) (p. 144).
- 8- On étanche ta soif avec **de** l'eau. (p. 37)
- 9- Mais **quelle** fortune, **quel** trésor ! (p.137)
- 10- **Quel** honneur vous nous faites... (p. 103)
- 11- Mais qui et dans **quel** intérêt ? (p. 23)
- 12- **Toute** exploitation, **toute** soumission **tout** joug doivent être justifiés pour être acceptés par ceux qui le subissent, par ceux qui en sont les victimes. (La carte d'identité, P37).
- 13- Puis Lolossué, qui est **un** fétiche particulièrement terrible, impitoyable, cruel. (p. 11)
- 14- Les femmes nues, le visage bariolé de kaolin blanc et de terre rouge, exécutaient **des** mouvements bizarres du torse, des cuisses et des mains. ... **Des** torches de soleil dans la gueule. (p. 13)

Le partitif se place devant le nom pour désigner la quantité indéfinie ou la réalité non nombrable. La détermination, par le partitif, fonctionne comme une identification référentielle du nom à partir de la quantité. On constate que « l'article *du* (fem. *de la*) détermine le substantif lorsque celui-ci évoque une matière sous l'aspect d'une certaine quantité prise massivement et indéfinie. » (L.-R. Wagner et J. Pinchon, 1962, p. 97) Le partitif est indéfini. Il présente le nom dans une imprécision selon la quantité. Dans l'exemple 7, « du » et « de l' » accompagnent les noms « sel », « encens » et « huile » pour marquer l'existence d'un objet concret continu, massif et non comptable. Mais la dynamique caractérisante se perçoit dans la spécificité des noms. Du sel, c'est une partie de sel, un peu de sel, ce n'est pas une identité totale comme dans « le sel ». Il en est de même dans « de l'encens » et dans « de l'huile ». Dans l'exemple 8, l'emploi de *de* devant l'eau réfère au liquide « eau ». Cela ne signifie pas qu'on étanchera la soif avec toute l'eau, mais plutôt, avec juste un peu d'eau, une partie.

Le partitif fonctionne comme des indéfinis dans la caractérisation des noms. Or l'indéfini est une façon de caractériser l'élément actualisé. Ainsi, dans les exemples 3, 4, 5 et 6, respectivement les adjectifs interrogatif, exclamatif et indéfini présentent un aspect du nom dans une vision du locuteur qui ne veut pas dévoiler tous les contours caractérisants des différents noms. On s'interroge, on s'exclame, on généralise. Dans les exemples 9 et 10, la présence de l'adjectif exclamatif « quel » permet de manifester l'émotivité du locuteur. Dans l'énonciation, une caractérisation du nom est révélée. Voyons :

Quelle fortune, quel trésor ! → une grande fortune, un grand trésor !
Quel honneur ! → un grand honneur !

L'interprétation énonciative du déterminant exclamatif permet de ressortir sa valeur adjectivale axée sur l'émotivité du locuteur. L'exemple 11 contient un adjectif interrogatif « quel ». L'on ajoute un appoint interrogatif, une indétermination informative, au nom par « le fait que l'on pose une question portant sur le nom (interrogatif) » (M. Grevisse et A. Goosse, 2008, p. 738)

Dans l'exemple 12, les adjectifs indéfinis « toute » et « tout » saisissent l'ensemble ou les ensembles du nom. Cela ajoute un appoint référentiel au nom.

L'article indéfini présuppose l'existence d'un ensemble d'objets sur lequel a lieu l'extraction d'un élément. Il manifeste son indétermination à travers l'imprécision du nom qui reste dans l'indistinction conceptuelle. Cette imprécision concourt à la caractérisation énonciative du nom. Ainsi, avec « un fétiche » (exemple 13), « des mouvements » et « des torches » (exemple 14), les articles indéfinis contribuent à la référenciation nominale en se plaçant dans l'incertitude vu comme une généralité sur un objet pris sous l'angle conceptuel.

Les déterminants définis et indéfinis participent à la précision du discours à travers les appoints sémantiques apportés au nom. Cette réalité sémantique a nécessairement des enjeux sur les plans grammatical et linguistique.

2. Les enjeux de la caractérisation du déterminant

La détermination en tant qu'appoint sémantique joué par le déterminant a des enjeux grammaticaux en participant à la modification et à la précision énonciative du nom. Elle a aussi un enjeu linguistique à travers la révélation de la langue agni et partant des langues akan et du français ivoirien.

2.1 L'enjeu grammatical

La reconnaissance du déterminant comme dynamique sémantique et référentielle trouve sa raison grammaticale dans le rapprochement du nom et de ses éléments satellitaires dans le groupe nominal. Le rôle grammatical commun de l'adjectif et du déterminant en rapport avec le nom permet de comprendre leur complémentarité. En effet, « avec les adjectifs, les déterminants ont en commun de s'accorder avec le nom ». (M. Grevisse et A. Goosse, 2008, p. 737) La perception des déterminants comme des modificateurs est une invite à réaliser que tous les éléments se rapportant au nom, éléments du groupe nominal participent à sa caractérisation énonciative. C'est toute une modification nominale qui est engagée. Tous les éléments satellitaires du nom concourent à sa sémantisation, y compris les déterminants.

Exemples :

- 15- Ce geste grave requiert **d'autres** bras, des bras plus adroits, plus augustes que ceux d'un marchand habile. **D'autres** mains – des mains innocentes, pures - que vos mains criminelles tâchées de sang. (p. 44)
- 16- Quel dommage ! j'avais une évidente sympathie pour **ce** garçon à cause de son courage, de son intelligence et d'une forme de sincérité, d'honnêteté curieuse il faut le reconnaître, chez un noir. (p. 45)

Deux catégories principales permettent de saisir le nom dans sa précision énonciative, d'une part les modificateurs ordinaires, comme l'adjectif, le complément de nom, la relative, et d'autre part, les appoints modificatifs comme les déterminants. Ainsi, dans l'exemple 15, la caractérisation des noms s'appuie d'abord sur le déterminant « d'autres » pour se spécifier avec la modification adjectivale du nom par la suite. Avec « d'autres bras », l'indéfini « d'autres » se précise par la suite avec « plus adroits, plus augustes que ceux d'un marchand habile ». Avec « d'autres mains », la précision de l'indéfini est révélée dans une incidente à valeur qualificative « des mains innocentes, pures ». La reprise des noms préalablement actualisés par des indéfinis montre clairement la vision énonciative de les préciser. La modification nominale se trouve dans un système justifié par le groupe nominal. Ce groupe met en étroite relation nom, adjectif et déterminant pour asseoir leur réalité commune. Leur existence tire sa preuve dans leur accord : « le déterminant et le nom font partie d'un même groupe, le groupe nominal. Ils sont régis par le même système d'accord, tout comme l'adjectif. » (S. P. Logbo, 2022, p. 298) Cette nature grammaticale leur permet d'interagir l'un sur l'autre.

Dans l'exemple 16, le démonstratif « ce » fixe la caractérisation du garçon et les compléments de nom fonctionnent comme des modificateurs adjectivaux de « garçon ». À travers « ce », l'on indique les qualités du garçon.

Ce → courageux, intelligent, sincère, honnête.

Le mouvement énonciatif permet de saisir le garçon dans sa véritable réalité. De plus, le groupe nominal permet au déterminant de participer à la précision ou à la caractérisation du nom. La valeur adverbiale de certains déterminants est à révéler dans la précision nominale, car ils fonctionnent comme des modificateurs qui agissent sur le nom.

Exemples :

17- **Peu de** personnes prennent le risque de s'y promener. (*La carte d'identité*, P147)

18- Vous ignorez **trop de** choses. (*La carte d'identité*, P 27)

Nous avons des déterminants adverbiaux qui normalement sont des post-articles. Observons :

Peu de personnes → *un peu de personnes

Trop de choses → *le trop de choses

L'absence de l'article semble avoir un rôle d'harmonie grammaticale. Dès lors, le postarticle se présente seul devant le nom avec une valeur adverbiale qui agit directement sur les noms « pour préciser ou nuancer la quantification de l'expression » (M. Riegel et al., 2004, p. 378). Nous avons ainsi un déterminant adverbial qui donne au nom une existence réelle à travers sa quantification. Le rôle grammatical des déterminants apparaît aussi dans la dynamique anaphorique suscitée comme on peut le voir dans ces exemples.

19- Mais nanan assois-toi... Noble Abadjinan te tient compagnie... Les créateurs partis, Dihié Abadjinan **lui** donna un siège sculpté. La maison d'Abadjinan est un véritable musée. **L'homme** s'assit donc pour se reposer, écouter la rumeur de l'atelier avant de rejoindre son domicile. (p. 76)

20- **L'enfant**, dans sa course folle, vint se jeter dans les bras de Mélédouman, au risque de le renverser.

- **Mon fils**, fais un peu attention quand tu cours. (p. 99)

L'article défini « a une valeur anaphorique. Il détermine un substantif lorsque celui-ci évoque quelqu'un (ou quelque chose) de connu, de présent à l'esprit du locuteur, d'inclus normalement dans un cadre ou dans une certaine situation ». (R.-L. Wagner et J. Pinchon, 1962, p. 90) Cette valeur vient du fait que l'article défini dérive d'un adjectif latin et en ancien français où ses emplois étaient souvent très proches de ceux de ce. » (*Idem*, p. 91) Ainsi, dans l'exemple 19, le groupe nominal « l'homme » se rapporte au pronom « lui » qui se réfère à « Mélédouman ». Autrement dit, « homme » reprend anaphoriquement « Mélédouman ». Cette reprise tient du rôle grammatical joué par le déterminant « l' » (le) de « homme », vu comme une force démonstrative « cet homme s'assit donc... »

Dans l'exemple 20, nous avons une construction cataphorique dans la reprise. Le groupe nominal « l'enfant » permet de reprendre cataphoriquement « mon fils ». L'appui grammatical pour la reprise est réalisée par l'article défini « l' » (le).

L'article, par sa nature neutre, permet grammaticalement de mettre en attente le nom cataphorique qui vient par la suite. Les apports énonciatifs et référentiels entretenus par le déterminant ou le nom admettent de faire des reprises dans la continuité syntaxique du discours. Un enjeu linguistique est identifiable dans l'analyse des déterminants dans leur encrage énonciatif pour préciser le nom.

2.2 L'enjeu linguistique

Le déterminant se définit « comme l'item qui précède le nom lorsque celui-ci a un rôle syntaxique dans la phrase. » (A. Boutin, 2002, p. 245). Il est

« obligatoire en français de France actuel et que, s'il existe quelques expressions figées qui se caractérisent par l'absence de déterminant devant le nom, ce ne sont que des vestiges d'un état de langue antérieur, dans lequel un déterminant zéro à valeur « générique » existait » (*Idem*, p. 248). Mais, l'absence des déterminants devant le nom dans les langues africaines est un fait qui leur est propre.

La dimension linguistique des déterminants se révèle à travers le fonctionnement des langues africaines. L'absence de déterminant en est une preuve. Les langues africaines sont révélées par la dynamique déterminative. L'expression des langues africaines se traduit par la détermination zéro comme l'imposition d'une détermination subjective, comme on peut le comprendre chez l'akan à travers ces exemples :

Exemples :

- 21- Prince ! prince ! Qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre... (p. 3)
- 22- La terre, les eaux et ses habitants : poissons, crabes, caïmans, hippopotames. (p. 28) valeur génériques du nom
- 23- Calme, paix et beauté. (p. 81)
- 24- Je reviens après ce long voyage au bout de tout, de toute les contradictions, de tous les paradoxes du réel et de l'irréel : cauchemar, rêve, nuit, soleil, espoir, désespoir, doute, certitude, vérité, mensonge, joie, tristesse, bonheur, malheur, amour haine fidélité, trahison, courage, lâcheté, opulence, faim soif, Santé, maladie, ignorance, science, force, faiblesse, gloire humiliation, pauvreté, misère, richesse, fortune. Chaises sacrées de mes grands-pères, acceptez donc après ce voyage, ce très long voyage... (La Carte d'identité P144,)
- 25- Boue. Sang. Sang. Epines. Ronces. (p.113)
- 26- Trône sacré de mes ancêtres, donnez-moi de suivre ce peuple mien enchaîné... (p. 145) (incantation)

Dans ces illustrations, le nom est dépourvu de déterminant, car, en baoulé, le nom peut toujours figurer nu dans une phrase, c'est-à-dire sans aucun morphème spécifique quelle que soit sa valeur, celle-ci étant attribuée par l'allocutaire selon des connaissances contextuelles ou extralinguistiques. Autrement dit, « l'occurrence du nom dépourvu de déterminant ne connaît aucune restriction syntaxique, le choix de l'absence de déterminant étant simplement guidé par le désir du locuteur d'exprimer la notion de générique » (J. Kouadio N'Guessan 1977 : 176-177). C'est ce que l'on constate dans ces exemples. La détermination zéro donne au nom plusieurs tendances significatives.

Dans l'exemple 21, avec « Prince », on peut comprendre « le prince », « un prince », « un grand prince », etc. Un renforcement adjectival est possible. Dans l'exemple 22, dans les énumérations, on suppose les déterminants suivants : « des, tous les, certains, d'autres, etc. » La subjectivité suscitée par la détermination zéro est pareille dans les autres exemples (23,

24, 25 et 26). C'est la manifestation des langues africaines, ici, l'akan avec Adiaffi. Cette présence des langues africaines et spécifiquement l'agni dans l'usage du groupe nominal, nous conduit à la stratification du français en Côte d'Ivoire.

Exemples :

- 27- Tu peux boire fétiche. (La Carte, p. 51)
- 28- Son odeur on dirait piment et poisson pourri. (p. 50)
- 29- Elle connaît pas garçon encore. (p. 50)
- 30- Femme là il mentit contre moi. Fille là c'est d'accord avec moi. (p. 50)
- 31- Non, missié, type là il ment sur moi, quoi. (p.52)

Ces exemples présentent des tendances de français en Côte d'Ivoire mues par l'absence des déterminants dans les noms. Une dynamique générique est donnée aux différents noms dans leur emploi. De telles généralités dans la saisie du nom révèlent le français populaire dans les exemples 27, 28 et 29 avec « fétiche », « piment et poisson pourris », « garçon ». L'usage des noms sans déterminant est une tendance très répandue en français populaire ivoirien, tout comme en français de moussa ou petit nègre. Ce français de moussa apparaît dans les exemples 30 et 31 avec « femme là », « fille là » et « type là ». Ici, l'adverbe « là » appuie énonciativement les noms. Dans cette perspective, il est possible de comprendre les énoncés : « cette femme », « cette fille » et « ce type ». Mais, le voile du déterminant rend les énoncés spéciaux et éminemment expressifs. C'est pourquoi Boutin dira que « le français populaire ivoirien, tout comme les langues africaines de Côte d'Ivoire, présentent des systèmes de détermination du nom différents de celui du français de France » (2002, p. 251).

L'énonciation dans la détermination fait varier le sens du déterminant qui a une prédisposition sémantique incluse dans le contexte d'actualisation du nom. En quelque sorte, le déterminant ajoute au sens du nom et c'est le contexte qui le spécifie. Il est possible de conclure avec Boutin ce qui suit : « Nous retenons ce sens étendu de la notion de « générique », qui l'oppose à la valeur « spécifique », puisqu'il permet de rendre compte de l'usage du déterminant zéro dans les langues ivoiriennes et, comme nous le voyons à la suite, en français de Côte d'Ivoire. » (2002, p. 253) La valeur linguistique des déterminants se place dans leur subjectivité apportée par les langues africaines, spécifiquement ivoiriennes avec une extension représentée par le français ivoirien en tant que stratification du français standard.

3.CONCLUSION

Le déterminant apporte des informations qu'on peut ajouter à l'appréhension énonciative du nom. Sa valeur caractérisante est palpable. C'est ce que Grevisse et Goosse révèlent en ces termes :

Le déterminant minimal est l'article, en ce sens que les autres déterminants ajoutent une indication supplémentaire : une localisation (démonstratif), un rapport avec un être ou une chose (possessif), un nombre (numéral), une quantité imprécise, etc. (indéfini), le fait que l'on pose une question portant sur le nom (interrogatif) ou qu'on manifeste un sentiment vif à propos de la réalité désignée par le nom (exclamatif) ou que le nom a déjà été mentionné dans la phrase (relatif). (2008, p. 738)

C'est dire que les adjectifs dits non qualificatifs participent à la précision énonciative du nom, toute chose qu'on peut inclure dans la qualification nominale. Les articles, a priori, ne semblent pas donner une exactitude énonciative au nom. Mais l'analyse discursive des articles tend à nous prouver le contraire à travers les précisions énonciatives et référentielles dégagées. On pourrait, en réalité, considérer les articles comme des déterminants neutres, aptes à saisir d'autres déterminants dans l'approche discursive. Le rôle des déterminants, au-delà des aspects ordinaires d'accord et d'actualisation du nom, donne lieu de comprendre leur valeur grammaticale et linguistique à se muer dans d'autres catégories grammaticales, comme les adverbes et les adjectifs dans les énoncés. Ils révèlent surtout, au travers de la littérature africaine, leur omniprésence dans le nom grâce à leur valeur zéro. Cette valeur leur permet de multiplier la signification du déterminant à travers une subjectivité énonciative. Outre les langues locales ivoiriennes révélées, l'on touche le français dans son continuum en Côte d'Ivoire à travers son français populaire et son français de moussa. On peut donc dire qu'« effectivement, le français parlé dans ce pays se particularise » (2007, p. 83). Et cela s'appuie sur la dynamique zéro du déterminant. Cette étude sur la détermination porte à croire qu'il serait possible que certains outils grammaticaux aient des sens dans le discours. Nous pensons, par exemple, aux prépositions.

Références biographiques

- ADIAFFI J-M .2002 [1980]), *La Carte d'identité*, Paris, Hatier.
- BALLY C., 1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Editions Francke Berne.
- BOUTIN B. A., 2002, *Description de la variation. Études transformationnelles des phrases du français de Côte-d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Université Stendhal, Grenoble-III.
- CREISSEL D., N'GUESSAN J.K.1977, *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, Université nationale de Côte d'Ivoire, Institut de linguistique appliquée.
- GREVISSE M., GOOSSE A., 2008, *Le Bon usage*, 14^e édition, Paris, De Boeck/Larcier.

- KOUASSI G. 2007, *Le Phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française. Le cas des écrivains ivoiriens : Dadié, Kourouma et Adiaffi*, Paris, Publibook.
- N'GUESSAN K.J. 2007, « Le français : langue coloniale ou langue ivoirienne », *Hérodote*, n° 126, pp. 69-85.
- LOGBO Pakora S., *Le Phénomène de l'accord dans la réalité de l'enseignement en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Université Alassane Ouattara.
- RIEGEL M., PELLAT J-C, RIOUL R., 2004, Grammaire méthodique du français, 3^e édition, Paris, PUF / QUADRIGE.
- WAGNER R-L, PINCHON J. 1962, Grammaire du français classique et moderne, Paris, Hachette.

Biographie des auteurs

KEI Joachim est Docteur ès Lettres. Il enseigne la grammaire et la linguistique du français en qualité de Maître de Conférences à l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké, Côte d'Ivoire. Il a participé à divers colloques en Afrique et aux USA. Ses axes de recherche(s) portent sur la langue, notamment l'analyse du discours. Il a plusieurs articles scientifiques à son actif. L'on cite, entre autre : -La synonymie contextuelle -Le discours autre -La traçabilité de l'ellipse dans l'économie de la langue -L'implicite : au-delà des notions génériques -Le verbe, catalyseur d'une expression d'incertitude -l'émergence langagière par le français ivoirien.

GBAMELE Anne-Marie Salomé est docteure ès lettres. Elle est spécialiste en grammaire et Linguistique du Français. Elle est enseignante au privé secondaire en attendant d'être recrutée au supérieur public de son pays. Son champ de recherche porte sur l'analyse du discours. Elle est co-auteur du présent article : « De l'utilité sémantique : appoints caractérisant et enjeux ». Elle compte en produire davantage à titre personnel.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur(s).* [Cahiers Africains de rhétorique](#) © 2022 by [UMNG-FLASH](#) is licensed under [CC BY-NC](#)

[4.0](#)